



États financiers
Pour l'exercice clos le 29 février 2020

Fondation canadienne de la faune
États financiers
Pour l'exercice clos le 29 février 2020

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Bilan	3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	4
État des flux de trésorerie	5
Résumé des principales méthodes comptables	6
Notes afférentes aux états financiers	11
Annexe des fonds affectés et de dotation	21

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Fondation canadienne de la faune

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation canadienne de la faune (la « Fondation ») qui comprennent le bilan au 29 février 2020, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes annexes, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation canadienne de la faune au 29 février 2020, ainsi que de ses résultats et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers du Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucun autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly Ottawa s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Le 6 octobre 2020
Ottawa (Ontario)

Fondation canadienne de la faune

Bilan

29 février 2020

(Avec les montants correspondants au 28 février 2019)

	Fonds affectés et de dotation (annexe)			2020 Fonds totaux	2019 Fonds totaux	
	Fonds général	Fonds affectés	Fonds de dotation			Total
Actifs						
Actifs à court terme						
Trésorerie (note 1)	215 384 \$	15 \$	10 049 \$	10 064 \$	225 448 \$	366 516 \$
Placements à court terme (note 2)	134 293	45 069	80 479	125 548	259 841	475 394
Créances	5 359	325	-	325	5 684	2 592
	355 036	45 409	90 528	135 937	490 973	844 502
Actifs à long terme						
Placements (note 2)	2 125 218	207 613	152 966	360 579	2 485 797	2 104 281
Imprimerie, au coût	1 250	-	-	-	1 250	1 250
	2 126 468	207 613	152 966	360 579	2 487 047	2 105 531
	2 481 504 \$	253 022 \$	243 494 \$	496 516 \$	2 978 020 \$	2 950 033 \$
Passifs et soldes de fonds						
Passifs à court terme						
Comptes fournisseurs et charges à payer	22 162 \$	160 \$	-	160 \$	22 322 \$	22 724 \$
Dû à la Fédération canadienne de la faune (note 8)	146 782	-	-	-	146 782	317 359
Apports reportés (note 3)	17 328	-	-	-	17 328	17 328
	186 272	160	-	160	186 432	357 411
Soldes de fonds (note 4)						
Affectés à l'externe (notes 5 et 6)						
Produits et capital de dotation	-	196 739	243 494	440 233	440 233	438 324
Gain net non réalisé sur placements	-	56 123	-	56 123	56 123	39 468
Affectés à l'interne (note 7)	1 396 026	-	-	-	1 396 026	1 343 026
Non affectés (note 7)						
Exploitation	556 705	-	-	-	556 705	556 705
Gain net non réalisé sur placements	342 501	-	-	-	342 501	215 099
	2 295 232	252 862	243 494	496 356	2 791 588	2 592 622
	2 481 504 \$	253 022 \$	243 494 \$	496 516 \$	2 978 020 \$	2 950 033 \$

Pour le conseil : Yves Jean, Président

Keila Miller, Trésorière

Fondation canadienne de la faune

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice clos le 29 février 2020

(Avec les montants correspondants au 28 février 2019)

	Fonds affectés et de dotation (annexe)								2020 Fonds totaux	2019 Fonds totaux
	Fonds général		Fonds affectés		Fonds de dotation		Total			
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019		
Produits										
Subventions	522 701 \$	300 893 \$	-	-	-	-	-	-	522 701 \$	300 893 \$
Dons commémoratifs (note 8)	53 000	48 743	-	-	-	-	-	-	53 000	48 743
Autres dons et legs	103 198	376 528	-	-	2 000	2 000	2 000	2 000	105 198	378 528
Intérêts et dividendes	71 223	72 137	14 858	15 388	-	-	14 858	15 388	86 081	87 525
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur vente de placements	(36 141)	(67 366)	(4 874)	(16 642)	-	-	(4 874)	(16 642)	(41 015)	(84 008)
	713 981	730 935	9 984	(1 254)	2 000	2 000	11 984	746	725 965	731 681
Charges (note 8)										
Bourses, subventions et programmes (note 8)	526 701	304 894	8 100	24 500	-	-	8 100	24 500	534 801	329 394
Honoraires professionnels	35 098	29 073	1 975	1 806	-	-	1 975	1 806	37 073	30 879
Frais de déplacement, de bureau et autres	1 557	1 863	-	-	-	-	-	-	1 557	1 863
	563 356	335 830	10 075	26 306	-	-	10 075	26 306	573 431	362 136
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice avant les éléments ci-dessous	150 625	395 105	(91)	(27 560)	2 000	2 000	1 909	(25 560)	152 534	369 545
Transfert à la Fédération canadienne de la faune (note 8)	(97 625)	(346 362)	-	-	-	-	-	-	(97 625)	(346 362)
Variation nette du gain non réalisé sur placements (notes 5 et 7)	127 402	6 336	16 655	4 880	-	-	16 655	4 880	144 057	11 216
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	180 402	55 079	16 564	(22 680)	2 000	2 000	18 564	(20 680)	198 966	34 399
Soldes de fonds, début de l'exercice	2 114 830	2 059 751	236 298	258 978	241 494	239 494	477 792	498 472	2 592 622	2 558 223
Soldes de fonds, fin de l'exercice	2 295 232 \$	2 114 830 \$	252 862 \$	236 298 \$	243 494 \$	241 494 \$	496 356 \$	477 792 \$	2 791 588 \$	2 592 622 \$

Fondation canadienne de la faune

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 29 février	2020	2019
(Avec les montants correspondants au 28 février 2019)		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice		
Fonds général	180 402 \$	55 079 \$
Fonds affectés et de dotation	18 564	(20 680)
Moins : Dons reçus des fonds de dotation ajoutés au capital des fonds	(2 000)	(2 000)
	196 966	32 399
Ajustements pour		
Perte nette réalisée sur vente de placements	41 015	84 008
Variation nette du gain non réalisé sur placements	(144 057)	(11 216)
	93 924	105 191
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	(3 092)	(1 150)
Charges payées d'avance	-	-
Comptes fournisseurs et charges à payer	(402)	1 273
Dû à la Fédération canadienne de la faune	(170 577)	80 280
	(80 147)	185 594
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Augmentation nette des placements	(62 921)	(103 915)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dons reçus des fonds de dotation ajoutés au capital des fonds	2 000	2 000
Augmentation (diminution) nette de trésorerie au cours de l'exercice	(141 068)	83 679
Trésorerie, début de l'exercice	366 516	282 837
Trésorerie, fin de l'exercice	225 448 \$	366 516 \$

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

29 février 2020

Nature de l'organisation	<p>La Fondation canadienne de la faune (la « Fondation ») a été prorogée en vertu de la <i>Loi canadienne sur les organisations sans but lucratif</i> le 21 août 2014 comme Canadian Wildlife Foundation Fondation canadienne de la faune. Conformément aux statuts de prorogation (les « statuts ») de la Fondation dressés au titre de la Loi, l'objectif principal de la Fondation est de recevoir et de conserver des fonds pour l'usage et le bénéfice de la Fédération canadienne de la faune (la « Fédération ») ou d'autres donateurs reconnus en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La Fondation fait également progresser l'éducation en offrant des bourses d'études, bourses, prix et autres formes d'aide financière aux étudiants intéressés par la faune et la conservation de l'habitat. Les statuts de la Fondation établissent une catégorie de membres et son premier règlement de fonctionnement général exige que ses membres soient au conseil d'administration de la Fédération. La Fondation est donc contrôlée par la Fédération. Les statuts de la Fondation exigent également que les biens résiduels lors de la liquidation de la Fondation, après la quittance de ses passifs, seront versés à la Fédération, ou si la Fédération cesse d'être un organisme de bienfaisance enregistré, à un ou plusieurs donateurs reconnus au sens de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)</i>.</p> <p>La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré. Elle est donc exonérée d'impôts sur le revenu et peut émettre des reçus aux fins d'impôt à ses donateurs.</p>
Base de présentation	<p>Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes.</p>
Utilisation d'estimations	<p>La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et passifs et des produits et des charges comptabilisés à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient être différents des meilleures estimations de la direction à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles. Ces estimations et hypothèses sont examinées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans l'exercice au cours duquel ils sont connus.</p> <p>Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer : la juste valeur des placements et revenus de placement, les provisions pour les charges à payer et la ventilation des charges.</p>
Instruments financiers	<p>Les instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers de la Fondation qui, en général, représentent pour la Fondation un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier d'une tierce partie ou l'obligation de payer de la trésorerie ou un autre actif financier à une tierce partie.</p>

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

29 février 2020

Instruments financiers (suite)

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à leur juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance, qui sont évaluées à la valeur d'échange.

La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et autres instruments cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, certains placements et les créances. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer et montants dû à la Fédération canadienne de la faune. Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent certains placements. La Fondation n'a aucuns passifs financiers évalués à la juste valeur.

Perte de valeur d'un actif financier

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

Coûts de transaction des instruments financiers

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Devise étrangère

Les transactions qui ont eu lieu au cours de l'exercice en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change effectif à la date de la transaction. Les actifs monétaires en devise étrangère, s'il y a lieu, ont été convertis au taux de change effectif en fin d'exercice respectif. Tous gains ou pertes qui résultent de cette conversion sont inclus dans la détermination de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice respectif.

Trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie de la Fondation, la trésorerie détenue dans les comptes de courtage présentés à la note 2 des présents états financiers est exclue des activités d'exploitation et font partie des activités d'investissement de la Fondation.

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

29 février 2020

Constatation des produits et comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports. Selon cette méthode, les apports affectés à l'exploitation générale ou à des fins restreintes pour lesquelles un fonds affecté n'a pas encore été établi sont constatés dans les produits du fonds général au cours de l'exercice auquel les charges liées sont engagées. Tous autres apports affectés sont constatés dans les produits du fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont constatés dans les produits du fonds général lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports de dotation sont constatés dans les produits du fonds de dotation.

Les produits financiers ou pertes réalisées et les variations de la juste valeur des placements sont constatées à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds comme composante du fonds général ou comme composante d'un fonds affecté si elles sont associées à un placement d'un fonds affecté. Les produits financiers ou pertes réalisées et les variations de juste valeur sur les ressources du fonds de dotation sont constatés dans les produits du fonds affecté connexe.

Les produits des activités de collecte de fonds sont constatés dans les produits dans l'exercice au cours duquel l'événement a lieu.

Fonds général

Le fonds général comprend la prestation des programmes, les activités de collecte de fonds et les activités administratives de la Fondation. Le fonds présente les ressources non affectées et les montants affectés à l'interne représentant le capital permanent, et les ressources affectées à l'externe et les charges pour lesquels un fonds affecté n'a pas été établi.

Fonds affectés

Les fonds affectés comprennent :

- Les ressources affectées à l'externe qui doivent être utilisées pour le financement de projets spécifiques pour lesquels un fonds affecté a été établi; et
- Les produits financiers nets réalisés et les variations de juste valeur sur le capital du fonds de dotation qui doivent être utilisés conformément à la nature des affectations imposées par les contributeurs du fonds de dotation.

En plus des produits financiers nets non dépensés du fonds de dotation, la Fondation maintient le fonds affecté suivant :

Fonds canadien de la faune

Le fonds canadien de la faune a été établi par la Fédération canadienne de la faune pour financer divers programmes de conservation.

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

29 février 2020

Constatation des produits et comptabilité par fonds (suite)

Fonds de dotation

Le fonds de dotation accumule du capital contribué à des fins de dotation. La nature de chaque fonds de dotation est la suivante :

Fonds commémoratif Orville Erickson

Les produits financiers nets générés par le capital du fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour fournir des bourses aux étudiants qui ont démontré un engagement et un enthousiasme pour la faune.

Fonds commémoratif Captain Richard Lloyd

Les produits financiers nets générés par le capital du fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour financer la recherche de rapace.

Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer

Les produits financiers nets générés par le capital du fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour financer des projets liés à la foresterie.

Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder

Les produits financiers nets générés par le capital du fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour fournir des bourses aux étudiants aux fins de l'étude et de la recherche dans le domaine de la conservation des forêts.

Autres fonds

Ces fonds sont constitués du fonds de l'ancien président et du fonds commémoratif Laurie Planck. Les produits financiers nets générés par le capital de ces fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour fournir du financement aux groupes scolaires des niveaux entre les sixième et neuvième années aux fins de la promotion de la conscience environnementale en plein air et pour fournir du financement aux étudiants pour exécuter des projets d'habitat dans leurs communautés, respectivement.

Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements

Les variations de la juste valeur des placements sont constatées aux résultats de la Fondation tels qu'elles se présentent. La Fondation sépare la partie non réalisée des variations de la juste valeur existantes à la fin de l'exercice comme une composante distincte des soldes des fonds général ou affectés, le cas échéant.

Apports de services

Les membres du conseil des fiduciaires offrent leurs temps à la Fondation afin de l'aider dans ses activités de prestation de services. Les membres du conseil des fiduciaires et d'autres bénévoles aident également avec les activités de collecte de fonds. Les apports de services ne sont pas reconnus aux états financiers en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur.

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

29 février 2020

**Apports de services
(suite)**

De plus, comme énoncé à la note 8 des présents états financiers, la Fédération canadienne de la faune fait des apports de services à la Fondation. Ces services ne sont pas reflétés aux présents états financiers.

Ventilation des charges

Parfois, la Fondation entreprend des projets et/ou fournit des fonds pour atteindre ses objectifs comme énoncées dans la rubrique « Nature de l'organisation ». De plus, la Fondation s'engage dans des activités de collecte de fonds. Les coûts des activités de la Fondation comprennent les charges qui sont directement reliées à leur exécution. Les salaires et charges sociales de la Fondation ne sont pas ventilés aux activités. Par conséquent, les charges générales et administratives ainsi que les frais de collecte de fonds ne sont pas ventilés aux autres activités.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2020

(Avec les montants correspondants au 28 février 2019)

1. Trésorerie

La trésorerie de la Fondation est détenue dans des banques à charte canadiennes. Les montants de trésorerie inclus dans les fonds général, affecté et de dotation présentés dans ces états financiers sont une allocation des comptes bancaires du fonds général de la Fondation. Puisque les fonds de trésorerie sont détenus temporairement, ces fonds sont détenus sur une base consolidée et en général ne portent pas d'intérêt, sauf pour le compte d'épargne. Le compte d'épargne de 2 093 \$ (231 585 \$ en 2019) porte intérêt sur une base graduelle allant de 0,10 % à 0,60 % (0,40 % à 1,55 % en 2019), ce qui représentait une moyenne de 0,10 % (0,61 % en 2019) à la fin de l'exercice.

2. Placements

Les placements de la Fondation se composent d'instruments financiers portant intérêt et de capitaux propres et titres convertibles ne portant aucun intérêt. Les instruments financiers qui portent intérêt génèrent leur intérêt comme suit :

- Les comptes de trésorerie portent intérêt à des taux nominaux; et
- Les obligations canadiennes et provinciales, les obligations de sociétés ainsi que les autres instruments à produit fixe, portent un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 3,32 % (2,98 % en 2019).

Placements à court terme

	2020		2019	
	Valeur comptable	Coût	Valeur comptable	Coût
Trésorerie	158 237 \$	158 237 \$	381 844 \$	381 844 \$
Obligations gouvernementales canadiennes et provinciales, obligations de sociétés et certificats de placement garanti, à la juste valeur (voir ci-dessous)	101 604	101 604	93 550	93 550
	259 841 \$	259 841 \$	475 394 \$	475 394 \$

Les placements à court terme américains sont présentés en dollars canadiens et ont une valeur comptable totale de 31 083 \$ en dollars américains (60 418 \$ en dollars américains en 2019).

La valeur comptable des placements à court terme est répartie comme étant 134 293 \$ (350 146 \$ en 2019) pour le fonds général et 125 548 \$ (125 248 \$ en 2019) pour les fonds affectés et de dotation.

Les placements à court terme peuvent être facilement liquidés si nécessaire. La valeur comptable des placements à court terme comptabilisés au coût amorti se rapproche de leur valeur de marché actuelle. Le montant de la variation net de ces placements est le résultat des échéances, des rachats, des réinvestissements et des achats.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2020

(Avec les montants correspondants au 28 février 2019)

2. Placements (suite)

Placements non courant du fonds général

	2020		2019	
	Valeur comptable	Coût	Valeur comptable	Coût
Actions et titres convertibles canadiens et américains, à la juste valeur	1 642 481 \$	1 310 996 \$	1 429 992 \$	1 217 706 \$
Obligations canadiennes et provinciales, gouvernementales et de sociétés, et instruments à produit fixe, à la juste valeur	482 737	471 720	332 139	329 326
	2 125 218 \$	1 782 716 \$	1 762 131 \$	1 547 032 \$

Les actions américaines sont présentées en dollars canadiens et ont une valeur comptable totale de 285 928 \$ en dollars américains (246 806 \$ en dollars américains en 2019).

La valeur comptable des placements non courant du fonds général reflète leur juste valeur actuelle. Le changement du montant net de ces placements est le résultat des échéances, des rachats, des réinvestissements, des achats et des variations de la juste valeur.

Placements non courant des fonds affectés et de dotation

	2020		2019	
	Valeur comptable	Coût	Valeur comptable	Coût
Actions et titres convertibles canadiens et américains, à la juste valeur	261 930 \$	209 089 \$	256 690 \$	218 107 \$
Bonds du gouvernement canadien, de gouvernements provinciaux ou de corporations, et les titres à revenu fixe, à la juste valeur	98 649	95 367	85 460	84 575
	360 579 \$	304 456 \$	342 150 \$	302 682 \$

Les actions américaines sont présentées en dollars canadiens et ont une valeur comptable totale de 37 346 \$ en dollars américains (33 238 \$ en dollars américains en 2019).

La valeur comptable des placements non courant des fonds affectés et de dotation reflète leur juste valeur actuelle. Le montant de la variation net de ces placements est le résultat des échéances, des rachats, des réinvestissements, des achats et des variations de la juste valeur.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2020

(Avec les montants correspondants au 28 février 2019)

3. Apports reportés

Au cours d'un exercice financier précédent, la Fondation avait reporté un legs de 117 328 \$ à être utilisé pour un projet futur, tel qu'était convenu avec l'exécutrice d'une succession. Puisqu'un fonds affecté spécifique n'a pas été établi pour ce legs à ce moment-là, il a été reporté et ne sera donc pas inclus avec les produits du fonds général jusqu'à ce que le projet approprié est convenu et les charges connexes sont engagées. Un projet a été convenu et des charges associées de 100 000 \$ ont été engagées.

Le solde de 17 328 \$ (17 328 \$ en 2019) du legs est reporté jusqu'à ce que des charges supplémentaires appropriées sont convenues.

4. Informations sur le capital

Global

Le capital de la Fondation est composé de ses fonds général, affecté et de dotation, tel qu'énoncé aux notes 5, 6 et 7 des présents états financiers. Le but de chaque composante des fonds général, affecté et de dotation ainsi que les détails concernant les exigences imposées de l'externe sur le capital de la Fondation sont énoncées au résumé des principales méthodes comptables qui accompagne ces états financiers.

Objectifs

Les objectifs de la Fondation lors de la gestion de son capital sont de maintenir sa capacité de :

- Opérer efficacement;
- Fournir des liquidités suffisantes;
- Générer des flux de trésorerie prévisibles afin de promouvoir l'objectif de la Fédération canadienne de la faune, de favoriser la compréhension des processus naturels afin que les gens peuvent vivre en harmonie avec la terre en utilisant et ménageant ses ressources naturelles renouvelables d'une manière qui maintient sa productivité et sa beauté pour le bénéfice et l'enrichissement de la société à long terme;
- Générer des flux de trésorerie prévisibles afin de maximiser le financement de projets de conservation valables, qui concorde avec le rôle fondamental de la Fondation de distribuer des fonds à l'appui d'un large éventail de causes impliquant la faune et l'environnement canadienne;
- Rencontrer le contingent des versements tel que déterminé par l'Agence du revenu du Canada; et
- Avoir des fonds disponibles pour des augmentations inattendues de charges ou des diminutions des produits.

Autres montants

La Fondation a aussi un legs reporté lié à un projet futur, décrit à la note 3 des présents états financiers, qui est disponible pour financer un projet futur de la Fondation.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2020

(Avec les montants correspondants au 28 février 2019)

4. Informations sur le capital (suite)

Autre information

En outre, les politiques de gestion de risques financiers de la Fondation, tel qu'expliqué à la note 9 des présents états financiers, furent établies afin d'aider la Fondation à rencontrer ses objectifs décrits. Le conseil d'administration de la Fondation n'établit pas de critères quantitatifs pour le retour de capital, autres que celles énoncés dans ses politiques de gestion des risques financiers.

5. Fonds affectés

Les fonds affectés à l'externe sont composés de produit net gagné sur le capital détenu aux fins de dotation moins les charges engagées conformément à la nature des affections imposées par les donateurs des fonds ainsi qu'un don qui est affecté par la Fédération canadienne de la faune.

	2020	2019
Solde des produits affecté à l'externe, début de l'exercice	196 830 \$	224 390 \$
Intérêts, dividendes et gain net (perte nette) réalisé(e) sur la vente des placements du fonds de dotation	9 984	(1 254)
Bourses et subventions versées	(8 100)	(24 500)
Autres charges	(1 975)	(1 806)
Solde des produits affecté à l'externe, fin de l'exercice	196 739 \$	196 830 \$
Gain net non réalisé sur le solde des placements, au début de l'exercice	39 468 \$	34 588 \$
Variation nette du gain non réalisé sur les placements pour l'exercice	16 655	4 880
Gain net non réalisé sur le solde des placements, fin de l'exercice	56 123 \$	39 468 \$
Solde total des fonds affectés, fin de l'exercice	252 862 \$	236 298 \$

Au cours de l'exercice 2020, la variation des gains et pertes non réalisé(e)s totalise un gain net non réalisé de 16 655 \$ (4 880 \$ en 2019). Le gain ou la perte est constaté(e) dans les fonds affectés à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2020

(Avec les montants correspondants au 28 février 2019)

5. Fonds affectés (suite)

Les fonds affectés à l'externe sont liés aux fonds affectés et de dotation suivant :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Fonds canadien de la faune	220 \$	220 \$
Fonds commémoratif Orville Erickson	179 330	169 125
Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	19 762	18 180
Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer	5 087	4 383
Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	47 277	43 245
Autres fonds	1 186	1 145
	<u>252 862 \$</u>	<u>236 298 \$</u>

6. Fonds de dotation

Le capital du fonds de dotation se compose de :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Fonds commémoratif Orville Erickson	112 929 \$	112 929 \$
Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	78 620	76 620
Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer	20 100	20 100
Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	30 000	30 000
Autres fonds	1 845	1 845
	<u>243 494 \$</u>	<u>241 494 \$</u>

Le capital du fonds de dotation a augmenté de 2 000 \$ de dons pour l'exercice 2020 (2 000 \$ en 2019).

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2020

(Avec les montants correspondants au 28 février 2019)

7. Fonds général

	Pour l'exercice clos le 29 février 2020			
	Affecté à l'interne pour le capital permanent	Non affecté		Total
		Exploitation	Gain net non réalisé sur les placements	
Solde, début de l'exercice	1 343 026 \$	556 705 \$	215 099 \$	2 114 830 \$
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	53 000	127 402	180 402
	1 343 026	609 705	342 501	2 295 232
Affectations imposées à l'interne constituées de dons commémoratifs pour l'exercice (note 8)	53 000	(53 000)	-	-
Solde, fin de l'exercice	1 396 026 \$	556 705 \$	342 501 \$	2 295 232 \$

	Pour l'exercice clos le 28 février 2019			
	Affecté à l'interne pour le capital permanent	Non affecté		Total
		Exploitation	Gain net non réalisé sur les placements	
Solde, début de l'exercice	1 294 283 \$	556 705 \$	208 763 \$	2 059 751 \$
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	48 743	6 336	55 079
	1 294 283	605 448	215 099	2 114 830
Affectations imposées à l'interne constituées de dons commémoratifs pour l'exercice (note 8)	48 743	(48 743)	-	-
Solde, fin de l'exercice	1 343 026 \$	556 705 \$	215 099 \$	2 114 830 \$

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2020

(Avec les montants correspondants au 28 février 2019)

7. Fonds général (suite)

Les comptes ci-haut ont été anciennement appelé le fonds de capital permanent. Depuis sa création, toutes les sommes reçues, soit comme dons commémoratifs ou frais d'abonnement à vie, ont été placées dans ce fonds pour conserver leur capital. Il était prévu que les sommes gagnées en raison de l'investissement de ces fonds seraient disponibles pour financer des projets de conservation valables.

Au cours de l'exercice 2020, la variation des gains et pertes non réalisé(e)s sur les placements totalise un gain net non réalisé de 127 402 \$ (6 336 \$ en 2019). Les gains et les pertes sont comptabilisés dans le fonds général dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

8. Opérations entre apparentés

Certaines charges administratives de la Fondation sont payées par la Fédération canadienne de la faune (la « Fédération ») pour la Fondation, puis sont ensuite remboursées par la Fondation à la Fédération. La Fédération fournit aussi des services généraux et administratifs qui n'ont pas été totalement imputés à la Fondation et ne sont pas pleinement reflétés aux présents états financiers.

Ces opérations se font dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, ce qui représente le montant réel des charges engagées par la Fédération pour la Fondation.

Au cours de l'exercice 2020, le montant affecté à l'interne pour le capital permanent du fonds général de la Fondation a augmenté de 53 000 \$ (48 743 \$ en 2019) suite à des dons commémoratifs reçus en conjonction avec la Fédération.

De temps à autres, la Fédération et la Fondation financent leurs programmes entre eux. Au cours de l'exercice, la Fondation a versé des fonds à la Fédération au montant de 526 701 \$ (304 894 \$ en 2019) provenant du fonds général pour divers programmes ainsi que néant \$ (15,000 \$ en 2019) du fonds Capitain Richard Lloyd pour un total de 526 701 \$ (319 894 \$ en 2019). En outre, la Fondation a versé des fonds du fonds général à la Fédération au montant total de 97 625 \$ (346 362 \$ en 2019).

Les montants du fonds général dus à la Fédération de 146 782 \$ (317 359 \$ en 2019) résultent de la valeur nette des montants non versés liés aux dons commémoratifs recueillis, des charges générales et administratives payées par la Fédération pour la Fondation et pour le transfert de fonds. Ces montants dus et à recevoir de la Fédération ne portent aucun intérêt et sont remboursables sur demande.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2020

(Avec les montants correspondants au 28 février 2019)

9. Risques et concentrations des instruments financiers

La Fondation est exposée à divers risques provenant de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition et des concentrations de risque de la Fondation au 29 février 2020.

Gestion des risques financiers

La Fondation gère son portefeuille de placements de telle manière que l'attente est que, selon les opportunités du marché disponibles, un niveau satisfaisant de croissance du capital et des produits conforme à la sécurité maximale du capital sera atteint. Les stratégies et les placements sélectionnés pour le portefeuille doivent être prudents et conformes à la nature conservatrice générale des objectifs de placement. La Fondation a établi des directives spécifiques pour les fonds de placements et de répartition de l'actif. Les directives de répartition de l'actif sont déterminées par des facteurs tels que les objectifs de rendement, la tolérance au risque, les besoins de liquidités et l'horizon de placement qui s'appliquent aux fonds individuels ainsi qu'aux intentions des donateurs. La politique de placement permet l'acquisition d'actions canadiennes et étrangères; des obligations et titres à revenu fixe; et de la trésorerie et placements à court terme qui seraient considérés comme des équivalents de trésorerie, car ils pourraient être facilement liquidés si nécessaire.

De plus, le compte d'opération de trésorerie de la Fondation est détenu par une banque à charte canadienne.

La Fondation ne participe dans aucune relation de couverture par le biais de ses opérations et ne détient ni utilise des instruments financiers dérivés aux fins de négociation.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées à ses passifs financiers, des exigences de charges et des autres obligations. La Fondation est exposée au risque à l'égard de ses comptes fournisseurs et charges à payer, les montants dus à la Fédération canadienne de la faune et sa capacité de fournir des fonds pour des projets. La Fondation atténue le risque de liquidité en limitant ses placements à des instruments financiers qui peuvent être facilement liquidés si nécessaire.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit de la Fondation est principalement à l'égard de ses créances, bien que ce risque ne soit pas considéré comme significatif.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2020

(Avec les montants correspondants au 28 février 2019)

9. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. La Fondation est exposée au risque de change en raison de ses placements américains tel que défini à la note 2 des présents états financiers. Au 29 février 2020, les placements comprennent 354 357 \$ libellés en dollars américains (340 462 \$ en dollars américains en 2019) et sont présentés en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur les marchés. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et variables. Les obligations gouvernementales canadiennes et provinciales, les obligations de sociétés, les certificats de placement garanti et les placements à revenu fixe détenus par la Fondation, tel qu'énoncé à la note 2 de ces états financiers, portent intérêt à des taux fixes, de sorte que la Fondation est exposée au risque de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La Fondation ne détient pas de montants importants d'instruments financiers à taux variable alors le risque de flux de trésorerie associé est faible.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en question ou par son émetteur, ou par des facteurs qui influent sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La perte maximale en raison du risque de prix est représentée par la valeur comptable du portefeuille, comme indiqué dans la note 2 de ces états financiers. Au 29 février 2020, la Fondation a 1 904 411 \$ (1 686 681 \$ en 2019) investi en instruments de capitaux propres négociés sur des marchés actifs.

Risque de crédit d'investissement

Le risque de crédit d'investissement est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière pour l'autre partie par le défaut de respecter une obligation. La Fondation est exposée au risque de crédit de l'investissement par sa trésorerie, ses certificats de placement garanti, ses obligations et titres à revenu fixe, tel qu'indiqué aux notes 1 et 2 de ces états financiers. Le risque de crédit découlant de ces placements est généralement limitée à la valeur comptable de ces investissements.

Risque de concentration de placement

Le risque de concentration de placement est le risque qu'un portefeuille de placement aura une plus grande exposition en raison d'une concentration dans des titres présentant des caractéristiques similaires ou soumis à des conditions économiques, politiques ou autres similaires. Le risque de concentration de placement est atténué en assurant que le portefeuille limite les allocations géographiques et limite les participations individuelles des entités.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2020

(Avec les montants correspondants au 28 février 2019)

9. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Changements des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition au risque de la Fondation depuis l'exercice 2019.

10. Montants correspondants et informations financières

Dans certains cas, des montants correspondants et informations financières de l'exercice 2019 ont dû être reclassés pour être conformes à la présentation des états financiers et aux informations financières adoptées pour l'exercice courant.

11. Événements subséquents

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a classé COVID-19 dans la catégorie des pandémies. Les effets économiques potentiels dans l'environnement de la Fondation et sur les marchés mondiaux, la perturbation possible des chaînes d'approvisionnement et les mesures introduites à différents niveaux de gouvernement pour freiner la propagation du virus (telles que les restrictions de voyage, la fermeture d'activités municipales et privées non essentielles, l'imposition de quarantaines et la distanciation sociale) pourraient avoir un impact important sur les activités de la Fondation. L'ampleur de l'impact de cette pandémie et des mesures de confinement connexes sur les opérations de la Fondation ne peut être estimée de manière fiable pour le moment.

Fondation canadienne de la faune Annexe des fonds affectés et de dotation

Pour l'exercice clos le 29 février 2020

	Fonds canadien de la faune	Fonds commémoratif Orville Erickson	Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer	Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	Autres fonds	Total
Actif net							
Trésorerie (note 1)	220 \$	8 125 \$	720 \$	- \$	154 \$	845 \$	10 064 \$
Placements à court terme (note 2)	-	10 694	69 573	25 187	17 908	2 186	125 548
Créances	-	254	-	-	71	-	325
Placements (note 2)	-	273 313	28 088	-	59 178	-	360 579
Comptes fournisseurs et charges à payer	-	(127)	-	-	(33)	-	(160)
	220 \$	292 259 \$	98 381 \$	25 187 \$	77 278 \$	3 031 \$	496 356 \$
Produits							
Dons	- \$	- \$	2 000 \$	- \$	- \$	- \$	2 000 \$
Intérêts et dividendes	-	8 758	2 749	704	2 606	41	14 858
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur vente de placements	-	(4 875)	-	-	-	-	(4 875)
	-	3 883	4 749	704	2 606	41	11 983
Charges							
Bourses et subventions (note 8)	-	8 100	-	-	-	-	8 100
Autres	-	1 539	-	-	435	-	1 974
	-	9 639	-	-	435	-	10 074
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice avant l'élément ci-dessous	-	(5 756)	4 749	704	2 171	41	1 909
Variation nette du gain non réalisé sur placements (note 5)	-	15 961	(1 168)	-	1 862	-	16 655
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	10 205	3 581	704	4 033	41	18 564
Solde, début de l'exercice	220	282 054	94 800	24 483	73 245	2 990	477 792
Solde, fin de l'exercice	220 \$	292 259 \$	98 381 \$	25 187 \$	77 278 \$	3 031 \$	496 356 \$
Composé de :							
Produits affectés à l'externe (note 5)	220 \$	129 018 \$	16 489 \$	5 087 \$	44 739 \$	1 186 \$	196 739 \$
Gain net non réalisé sur placements (note 5)	-	50 312	3 272	-	2 539	-	56 123
Capital de dotation (note 6)	-	112 929	78 620	20 100	30 000	1 845	243 494
	220 \$	292 259 \$	98 381 \$	25 187 \$	77 278 \$	3 031 \$	496 356 \$

Fondation canadienne de la faune

Annexe des fonds affectés et de dotation (suite)

Pour l'exercice clos le 28 février 2019

	Fonds canadien de la faune	Fonds commémoratif Orville Erickson	Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer	Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	Autres fonds	Total
Actif net							
Trésorerie (note 1)	220 \$	8 806 \$	680 \$	- \$	155 \$	845 \$	10 706 \$
Placements à court terme (note 2)	-	26 324	64 864	24 483	7 432	2 145	125 248
Créances	-	124	-	-	32	-	156
Placements (note 2)	-	247 168	29 256	-	65 726	-	342 150
Comptes fournisseurs et charges à payer	-	(368)	-	-	(100)	-	(468)
	220 \$	282 054 \$	94 800 \$	24 483 \$	73 245 \$	2 990 \$	477 792 \$
Produits							
Dons	- \$	- \$	2 000 \$	- \$	- \$	- \$	2 000 \$
Intérêts et dividendes	-	9 182	2 815	445	2 871	75	15 388
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur vente de placements	-	(16 654)	-	-	12	-	(16 642)
	-	(7 472)	4 815	445	2 883	75	746
Charges							
Bourses et subventions (note 8)	-	9 500	15 000	-	-	-	24 500
Autres	-	1 419	-	-	387	-	1 806
	-	10 919	15 000	-	387	-	26 306
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice avant l'élément ci-dessous	-	(18 391)	(10 185)	445	2 496	75	(25 560)
Variation nette du gain non réalisé sur placements (note 5)	-	7 958	(2 544)	-	(534)	-	4 880
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	(10 433)	(12 729)	445	1 962	75	(20 680)
Solde, début de l'exercice	220	292 487	107 529	24 038	71 283	2 915	498 472
Solde, fin de l'exercice	220 \$	282 054 \$	94 800 \$	24 483 \$	73 245 \$	2 990 \$	477 792 \$
Composé de :							
Produits affecté à l'externe (note 5)	220 \$	134 774 \$	13 740 \$	4 383 \$	42 568 \$	1 145 \$	196 830 \$
Gain net non réalisé sur placements (note 5)	-	34 351	4 440	-	677	-	39 468
Capital de dotation (note 6)	-	112 929	76 620	20 100	30 000	1 845	241 494
	220 \$	282 054 \$	94 800 \$	24 483 \$	73 245 \$	2 990 \$	477 792 \$